

## Dublin, ou la philosophie ambiguë de la patate chaude.

### *Résister pour construire l'autre Europe*

*Marie-Claire Caloz-Tschopp,*

*Collège International de Philosophie (CIPh) et Solidarité sans Frontières (SOSF)*

« Là où d'autres butent sur des murs ou des montagnes, il voit encore un chemin. Mais comme il en voit partout, il lui faut partout les déblayer. Pas toujours par la force brutale, parfois par une force plus noble. Voyant partout des chemins, il est lui-même toujours à la croisée des chemins. Aucun instant ne peut connaître le suivant. Il démolit ce qui existe, non pour l'amour des décombres, mais pour l'amour du chemin qui les traverse »<sup>1</sup>.

Ces derniers mois, après d'autres épisodes de la solidarité dans l'histoire suisse et européenne, *le Collectif R (Lausanne), Stop Exclusion, Stop Bunker (Genève), Solidarité sans Frontières (SOSF, Berne)* et d'autres collectifs mènent des luttes difficiles, courageuses pour défendre l'asile, le droit d'asile, (droit en forme de peau de chagrin de l'Etat de droit), c'est-à-dire la protection effective par l'Etat de la vie et de la liberté, de la dignité, de l'égalité de personnes demandant l'asile<sup>2</sup>. Des personnes en danger ont demandé la protection de la Suisse ou sont en recherche de protection aux frontières de l'Europe dans les camps de Libye (1 million de personnes dans des conditions infrahumaines), à Melilla, à Lampedusa, à l'île de Kos, aux frontières de la Bulgarie, à Calais, etc..

### **Refus de se soumettre à l'inacceptable**

Devant le hub de l'expulsion en projet à Genève, du cas du Foyer des Tattes à Genève, un Refuge à Lausanne sans solution apparente, le point de dilemme de Dublin devient lisible : *refus de se soumettre à l'inacceptable*. Mais le défi peut-il être relevé ? Le rocher du mythe de Sisyphe du droit d'asile est lourd de la technocratie policière, démissions, calculs électoraux, manque de courage, peurs manipulées, manque d'imagination, de générosité. Sisyphe aujourd'hui semble écrasé sous son poids.

Ces mouvements sociaux composés de beaucoup de jeunes, de personnes très diverses, mènent des actions pour refuser un des dispositifs de l'Europe des polices – Dublin<sup>3</sup> – et défendre le devoir de protection, des conditions « dignes » d'accueil hors des bunkers et hors de la nudité des droits sociaux de base (sommeil, nourriture, travail, santé physique, psychique, éducation, enfants, liens, etc.). Le slogan, *Nous voulons respirer* est surréaliste en Europe

(en tout cas pour le logement sans prendre en compte la pollution). Il est pourtant bien réel.

Le droit de souveraineté nationale et territoriale auquel est rattaché le droit d'asile est un droit de l'Etat. Les autorités fédérales suisses ayant signé les Accords de Schengen<sup>4</sup> en 2004 sont dans l'obligation, d'appliquer les dispositifs s'y référant, dont le dispositif *Dublin*, révisé à plusieurs reprises, consistant à renvoyer les personnes arrivant en Suisse depuis un autre pays de *premier asile*, et d'autres mesures appliquées (visas, camps, liste des pays sûrs, etc.) et en préparation<sup>5</sup>. Ainsi, en chargeant les épaules d'Etats les plus faibles aux frontières extérieures de l'Europe, a été instauré un système d'irresponsabilité politique généralisée.

Les cantons, les communes, les particuliers ne peuvent se soustraire à l'impératif Dublin. Dublin stipule que le pays de premier accueil est seul responsable de la protection qu'il ne peut déléguer son pouvoir à d'autres Etats européens.

Un tel dispositif est en fait un outil de délégation de responsabilité de la protection aux pays du « sud », de « l'est » des frontières extérieures de l'Europe<sup>6</sup>. L'apartheid<sup>7</sup> d'auto-protection, ambigu et illusoire des Etats mis en place par les politiques d'immigration du droit d'asile, de « sécurité », à l'intérieur de l'espace Schengen se veut aussi implacable que des murs. A l'époque, les mouvements sociaux qui s'étaient insurgés contre une telle mesure ont passé pour des doux rêveurs. Les policiers technocrates ont gagné en s'appuyant sur l'ambiguïté des Etats, le manque de courage, les intérêts des milieux économiques et des institutions chargées de la mise en œuvre du droit d'asile. Trop d'intérêts, de postes de gestion, d'argent en jeu. Marché d'une force de travail hors de tout droit en encourageant la clandestinité. Marché de l'asile déjà transnationalisé autour des frontières extérieures et intérieures. Quinze ans après, l'outil révèle sa logique absurde, son inefficacité, ses conséquences meurtrières (plus de 20.000 morts aux frontières selon *Migreurop* (2015) avec ses conséquences : destabilisation de l'Europe déjà fragilisée à l'est et au sud (Grèce), recul démocratique, disparition du droit d'asile, absence de politique étrangère, politique de la paix ambiguë, politique du travail libéralisée à l'extrême, déni des bases du droit du travail, etc.. Indice de la gravité de la situation : d'un côté, des solutions de micro-asile sont avancées, après l'industrie des camps, et de l'autre, la notion de *crime contre l'humanité* est évoquée pour condamner ces pratiques<sup>8</sup>. Elle revient comme un boomerang, après avoir servi à condamner les nazis de la « guerre totale », des camps d'extermination et des dictateurs du « tiers monde ».

La Suisse, petit pays au centre de l'Europe, avec les mesures de contrôle d'arrivée immédiate (ambassades fermées, aéroports, contrôle dans les trains),

est ainsi matériellement et pratiquement exonérée de toute responsabilité de partage de la protection<sup>9</sup> des quelques dizaines de milliers de personnes qui par leurs pieds, à leurs risques et périls inimaginables, demandent protection à 300 millions d'européens en fuyant les guerres, les persécutions multiples. (22.504 places offertes par l'UE face à l'arrivée de 225.000 migrants<sup>10</sup>, 2.100 morts noyés entre janvier et juillet 2015), attitude hypocrite des Etats européens. Débat piégé sur les « quotas » qui cache le refus de solidarité.

Autre forme insidieuse surtout en période électorale : délégation de responsabilité des risques de l'action à l'extrême-droite de paralysie, de manque de courage, en lui empruntant ses outils, arguments haineux en l'érigeant en spectre hyper-puissant alors qu'elle n'est pas *puissante* mais use de la *force* guerrière et de la manipulation de la haine. Ambiguïté. Hypocrisie. Passivité. L'idéologie de la « nouvelle droite »<sup>11</sup>, de l'extrême-droite a pénétré partout y compris dans la gauche, l'extrême-gauche, les intellectuels, les journalistes, le sens commun et même certains discours académiques.

### **La patate chaude au vestiaire des technocrates**

Des citoyennes et citoyens sont en révolte. Comme les membres des mouvements anti-fascistes, tous ceux qui, comme le capitaine Grüniger à St-Gall, ont accueilli des réfugiés juifs en leur faisant passer la frontière clandestinement, les personnes d'*Action Place Gratuite pour les Chiliens* (APGC) en 1974, le docteur Zuber à Berne dans les années 1980 pratiquant l'asile privé<sup>12</sup> pour accueillir des Tamouls, les 2.500 signataires du Refuge St-Amédée à Lausanne en 1986, etc., le *Collectif R* a ouvert un refuge en 2014 pour abriter 12 « cas Dublin », demandant une suspension des renvois vers l'Italie. Aujourd'hui, après la rencontre du 1er juillet 2015 entre le Collectif R et le Conseil d'Etat vaudois, la question du moratoire des renvois est déclarée impraticable par l'autorité cantonale vaudoise mise sous pression par les autorités fédérales. Pression de Berne, du Département de Justice et Police. La décision incombe à la responsabilité des autorités fédérales. Un canton ne peut donc se prononcer sur le devoir politique fondamental de protection lié au devoir d'hospitalité, qui est la garantie du droit international, de la paix contre la guerre. Tout au plus, le canton peut-il *ruser*, gagner du temps, en montrant, par une stratégie tortueuse, que le renvoi des six requérants Dublin du Refuge est impossible sans solides garanties en cas de renvoi en Italie. Coût direct de l'opération pour le canton de Vaud illustrant un nouvel cas du marché de l'asile : 400.000 frs. facturé par Berne pour non mise en œuvre de la politique fédérale. Le *principe de non refoulement* inventé par le professeur Walter Kälin, connaîtrait ainsi une nouvelle application non plus à des pays lointains, mais... à l'Italie. La logique absurde, autoritaire de la violence d'Etat touche ses limites. Quadrature du cercle. On pourrait concevoir la délégation de responsabilité

dans une répartition de tâches pratiques d'accueil à remplir entre pays, zones d'Europe, entre confédération, cantons, communes, particuliers, mais est-elle concevable quand la vie et la liberté d'humains sont en cause et qu'elles sont pourtant inscrites dans la Constitution? Jusqu'où la délégation de responsabilité en matière de protection, ou *la philosophie ambiguë de la patate chaude* peut-elle fonctionner ou alors atteindre les limites de « l'extrême violence » (Balibar)<sup>13</sup> et se gripper avec quels risques imprévisibles? En Europe et en Suisse nous arrivons aux limites de la politique d'apartheid globalisée – en fait de classe internationalisée - manipulée systématiquement par l'UDC présentant les inconformes qui apportent leur solidarité, comme des traîtres à la patrie; la pratique est relayée dans les faits par la violence d'Etat. Il est pourtant possible d'imaginer la répartition de la responsabilité en Europe, en Suisse, en laissant la patate chaude aux vestiaires des technocrates.

### **Résister à la destruction de l'Europe politique de la citoyenneté/civilité**

C'est là que Dublin rejoint le cas de la Grèce<sup>14</sup>, qui fait aussi l'expérience de l'apartheid des cercles, de la patate chaude et... de la philosophie du couteau sous la gorge pour le peuple grec. L'Europe de police de Dublin participe à la destruction de l'Europe politique de la citoyenneté/civilité.

Ce ne sont pas les Grecs, les migrant.e.s, les paysans qui ont un problème avec l'Europe, c'est nous européens qui avons un problème avec l'Europe. Nous ne sommes pas coupables de trahison en défendant le peuple grec, la survie de l'agriculture et les réfugiés. Les autorités suisses et européennes trahissent notre avenir, nos valeurs, notre survie. Ce ne sont pas les Grecs qui ont une dette envers nous, c'est nous qui avons une dette envers eux.

Depuis des années, les Etats d'Europe, la Suisse (rappelons-nous le *Livre noir*)<sup>15</sup> et l'UE ruinent nos pays avec des réformes « structurelles » qui plombent notre économie, attaquent les droits fondamentaux, les droits sociaux. Nous avons besoin d'un sursaut de liberté, de dignité, de lucidité pour installer une politique de rupture par rapport à la philosophie de la patate chaude de Dublin, de Schengen, des cercles de l'apartheid et du couteau sous la gorge. Est-il impossible de s'attaquer aux privilèges multiples des classes dirigeantes, aux banques qui imposent l'austérité en se servant de l'argument populiste des Grecs vivant au-dessus de leurs moyens, des étrangers envahisseurs, des paysans refusant la modernité pour pratiquer sans entrave un capitalisme financier extrêmement dangereux? Avons-nous réalisé que les coupes qu'on exige aux membres du peuple grec les plus démunis (allocation logement, aide alimentaire, rétablissement de l'électricité), sont celles que l'on nous applique, que l'on nous appliquera, que les mesures indignes qui sont appliquées aux étrangers, réfugiés demandant la protection basée sur l'hospitalité, sont celles

qui nous attendent ? Les bunkers – abris antiatomiques - sont la métaphore guerrière la plus puissante pour imaginer le futur comme le savent bien les Japonais après Hiroshima et Fukushima<sup>16</sup>.... Et aussi les pays en guerre ouverte. « *Ceci n'est pas un bunker* », le peintre surréaliste Magritte revendiquerait volontiers la formule pour la renverser en son contraire et fermer les bunkers aux migrant.e.s (et aux soldats !). Et débattre sérieusement de la politique publique du logement ouverte à toutes et tous.

Les passions xénophobes, racistes basées sur l'apartheid s'appuient sur un nationalisme exacerbé par les politiques migratoires, du droit d'asile, de la sécurité européenne et suisse. Ce sont des symptômes de la crise économique, politique, intellectuelle, morale que traversent l'Europe et la Suisse en ce moment. Les ingrédients étaient les mêmes au tournant du XXe siècle (impérialisme bien analysé par Rosa Luxemburg) dans les années 1930, puis 1970, même si la situation a changé à cette étape du capitalisme globalisé et des ravages du capitalisme financier. La bourgeoisie des années 1950 avait des objectifs politiques liés à la construction d'un marché national, ce qui supposait des compromis sociaux (paix du travail) et une politique culturelle qui a passé de « l'assimilation » à « l'intégration » des pauvres, des étrangers. Aujourd'hui, en dépit de la rhétorique nationaliste, les managers et les spéculateurs qui se jouent des frontières ne se soucient plus de négocier un compromis social avec un Etat national qu'ils tentent d'affaiblir. Le fossé se creuse entre les niveaux de vie, l'éducation de masse s'effrite, les CDI (contrats de travail de durée indéfinie) sont remplacés par les CDD (contrats de travail de durée limitée). Ils attendent que la télévision publique mise au pas, contribue à produire le consensus autour de la fabrication « d'étrangers », de « traitres » de l'intérieur, alors que l'Etat encourage le contrôle drastique des étrangers de l'extérieur à l'aide de la philosophie des cercles actualisée<sup>17</sup>. La condition *d'étranger* et de *national* se définit de moins en moins par le passeport et de plus en plus par le statut précaire ou l'absence de statut des clandestins.

### **Quoi de commun entre le Refuge, la Grèce et les paysans français ?**

Nous sommes tous des réfugiés, nous sommes tous des grecs, nous sommes tous des petits paysans en sursis, nous sommes tous atteints par la précarisation sous des formes diverses. La mise en cause de « cadres » de civilisation, des droits, l'irresponsabilité généralisée est dangereuse. La situation est difficile, complexifiée par les mesures de police banalisées qui ont envahi notre culture et notre quotidien. La manière d'appliquer le dispositif « Dublin » jusqu'à l'absurde, de traiter la situation du Refuge de Lausanne par les autorités nous montre où nous en sommes arrivés aujourd'hui. Nous sommes des prisonniers de la philosophie des cercles de l'apartheid et de la

patate chaude accusés de « délit de solidarité ». Sur le point de constater l'engagement de la philosophie du couteau sous la gorge par d'autres expulsions forcées et d'autres mesures drastiques.

Quel est le rapport entre la protection des requérants de Dublin, la suppression de Dublin, le sauvetage de la Grèce et la précarisation ambiante ? La Grèce, les migrants en recherche de protection, les paysans français en sursis, les précaires, font partie d'une Europe d'une Suisse à construire sur de nouvelles bases.

Le renforcement de l'apartheid à tous les niveaux aura des conséquences très graves pour l'Europe et la Suisse. Nous sommes mis au défi, tout en comprenant ceux qui ne sont pas d'accord et avec qui il faut débattre, de trouver des solutions responsables pour assumer l'impératif de l'asile mis en œuvre par le droit d'asile étatique et la question grecque dans un sens favorable aux nécessité de protection et de survie des peuples. Notre survie est liée à la leur. Le danger pour l'Europe et la Suisse est grand. Aussi grand que le défi posé.

La Grèce, le Refuge comme la politique agricole, la politique du travail, sont des moments de vérité pour la Suisse et l'Europe. Là se trouve la construction de l'Europe, toute action constituante d'hospitalité, de solidarité, de justice, de citoyenneté-civilité. A première vue, qu'est-ce qu'il y a de commun entre la lutte du Refuge à Lausanne et la défense, comme le fait Siriza, dans les négociations avec l'UE en exigeant des excédents primaires durables et réalistes, la restauration des contrats collectif et du salaire minimum, la protection des travailleurs contre les licenciements massifs, la protection des salaires, des pensions et du système de sécurité sociale contre les nouvelles réductions, l'accès des privatisations à prix bradé, la souveraineté populaire et les mandats démocratiques pour qui lutte le peuple grec?

Passer à une philosophie de l'action du possible/impossible - *tout est possible, tout est impossible, travaillons la dialectique des tensions, des contradictions en cherchant des fissures et des renversements* - est la base pour construire un accord. On le voit avec les gens du Refuge et avec Tsipras. Pas à pas, l'action installe des brèches, des questions, des énigmes dans le mur autour de la liberté, de l'autonomie. Devant des situations sans issue, où, chacun.e à sa place, est appelé à imaginer, inventer, trancher, assumer son niveau de responsabilité. Après dix ans d'échec de Dublin, cela implique de sortir du piège de dispositifs et d'outils d'une police technocratique, bureaucratique, policière et même militaire qui coule l'Europe de la citoyenneté. *Non à la philosophie des cercles et de la patate chaude. Oui, à une philosophie de la liberté, de l'autonomie et de la citoyenneté/civilité.*

## ° L'imagination de la ruse de la résistance : une politique constituante de l'Europe politique

Ce qui compte est le processus *constituant* d'une autre Europe politique. Toute défaite même minime a des conséquences imprévisibles, toute victoire, si limitée soit-elle, ouvre des perspectives pour déplacer le poids instable d'un monde injuste. Nous refusons les outils, les logiques de *la force* imprévisible. Nous participons aux actes *de puissance* individuels et collectifs qui refondent, renouvellent la démocratie et la solidarité aux frontières.

Pour être efficace, la ruse a besoin de sortir de la philosophie du cercle de l'apartheid et de la patate chaude et aussi de se pratiquer à ses frontières en assumant le débat et les conflits pour construire une nouvelle conscience sociale. Elle a besoin d'un sursaut de liberté en refusant la soumission à l'absurde. Surtout quand la vie et la liberté d'êtres humains, la justice sont en cause.

Le Refuge de Lausanne met sur la table un « trésor perdu » (presque perdu) très original : la politique constituante, la création politique et démocratique impossible sans philosophie de l'autonomie comme on le sait (pas d'action sans réflexion, sans pensée vivante et partagée).

Les moyens de lutte sont eux aussi soumis à l'examen de la ruse dans l'action. Les dures négociations avec le Conseil d'Etat et le Département Fédéral de Justice et Police (DFJP) et au-delà de la Commission européenne impliquent de résister en s'appuyant sur une anti-violence de citoyenneté/civilité dont parle Balibar<sup>18</sup> et d'en appeler à la responsabilité à tous les niveaux (fédéral, cantonal, de la « société civile », européenne).

Tenir...Imaginer, inventer, lutter contre l'usure, le découragement, la fragmentation, c'est lutter contre le déterminisme (pensée, discours catastrophistes). Le vertige de l'illimité est un abîme sans fond. L'illimité qui se nourrit des métaphores du « flux », de l'eau pour décrire les réfugiés le dit bien. On ne peut rien faire. L'eau envahit tout. On est impuissant. Le déterminisme inscrit dans une métaphysique de la catastrophe « naturelle » accompagne l'ambiguïté, la soumission, l'obéissance, l'immobilisme, le conservatisme dangereux devant les situations nouvelles, incertaines. Intéressantes, enrichissantes aussi. Le cadre de l'Etat-nation souverain sur son territoire renforcé par la technocratie policière et militaire est aujourd'hui une limite, certes historique mais pas absolue.

L'imagination collective des mouvements sociaux (Pinar Selek<sup>19</sup>) expérimente des outils comme le Refuge, les settings, les commissions indépendantes, les évaluations, les accompagnements aux frontières, etc. bien connus de la culture de la désobéissance civile. Au bout de quelques mois, où les permanences continuent au jour le jour, fin du Refuge à Lausanne? Certes non.

Il ne faut pas sortir du Refuge mais le déplacer en élargissant l'espace public local et international des réseaux de solidarité. Cela implique un élargissement de la mobilisation et le tissage de liens avec les autres mouvements sociaux (droit des femmes, logement, travail, éducation, santé, etc.). Comme sur la place Gezi où se sont dressés des individus qui ressemblaient à des statuts de Giacometti. Avons-nous tout imaginé, inventé, expérimenté ?

### **Madame Sommaruga et le roi du Danemark**

Dans les années 1980, E. Kopp, au moment des affaires Musey-Maza, réfugiés de la RDC expulsés, déclarait en empruntant la formule à un Chef de Police français Pasqua : *« l'Etat de droit s'arrête où commence la Raison d'Etat »*. Aujourd'hui, la Conseillère fédérale socialiste S. Sommaruga applique la même politique avec d'autres mots. Dans des conditions où l'Etat est mis encore plus à l'épreuve dans la globalisation financière et la guerre. Impossible de tergiverser sous peine de dissolution de l'Etat dans un conflit... de responsabilité des principes, des valeurs constitutionnelles rattachées aux droits fondamentaux, à la vie, à la liberté, à la justice, ébranlées par une situation de guerre, d'inégalité abyssale, d'insécurité qui a tendance à se généraliser. Responsabilité de la vie et de la liberté, de la justice, drôle de sujet pour une « guerre civile » fantasmée où se dissoudrait le pouvoir d'Etat... On a en mémoire le courage du roi du Danemark qui, sous la pression des Nazis, avait pourtant refusé de refouler les juifs de son territoire. C'est le seul haut dignitaire qui a eu un tel courage dans l'Europe occupée par les nazis. Le Danemark n'a pas disparu. Que se passerait-il, en Europe et en Suisse, Madame Sommaruga, si une Conseillère fédérale de Suisse refusait de refouler des victimes du dispositif administratif absurde de Dublin ? On sait que l'argument, *si on est laxiste, ils viendront tous en Suisse* ou encore, *si on est trop « laxistes », c'est l'UDC qui gagne*, sont des fantasmes destinés à aviver les peurs. L'observation des faits, la politique de la dissuasion avec ses dispositifs et ses outils bien décrits par le philosophe Michel Foucault l'a bien montré. Les campagnes de l'UDC aussi. Loin d'être un « appel d'air », la politique de la dissuasion ne dissuade pas les exilés forcés à la fuite, elle dissuade la solidarité. Que se passerait-il Madame Sommaruga si la Suisse dénonçait les accords Dublin et s'engageait dans une autre politique européenne ? La Chancelière allemande Angela Merkel a déjà fait le pas. Le premier pas consisterait bien évidemment, à ne pas renvoyer tous les migrant.e.s avec l'étiquette Dublin qui vivent en Suisse dans la clandestinité, l'infra-droit mais au contraire à les accueillir dans le respect des droits auxquels tout humain a droit. Par ce premier pas, la petite Suisse n'inventerait pas seulement les empreintes

digitales que sa police a vendues ensuite aux polices européennes, mais une politique de protection réaliste qui pourrait être un modèle pour l'Europe.

La Suisse pourrait jouer un rôle positif en Europe en sortant des idéologies isolationnistes et d'auto-régulation du marché, du marché du travail en proposant la suppression du dispositif de « Dublin » et une politique d'hospitalité alternative à la mesure des besoins des réfugiés des zones de guerre et de conflits. A quand une véritable politique de la migration et du droit d'asile inscrit dans la construction alternative de l'Europe ?

## En conclusion

La grave question de la délégation de la responsabilité ou philosophie ambiguë de la patate chaude observée en Europe, et aussi aux frontières entre le Mexique et les Etats-Unis implique une réappropriation d'une vision globale de la situation internationale, nationale, locale. Elle implique que la question de la sortie de Dublin et des autres dispositifs policiers soit posée officiellement devant la Conseil Européen des Droits de l'homme et devant un Tribunal international des Peuples (évaluation et sanctions des responsabilités).

---

<sup>1</sup> Walter Benjamin, *Œuvres II*, trad. Maurice de Gandillac, P. Rusch et Rainer Rochlitz, Paris, Gallimard, Folio Essais, 2000, p. 330-332.

<sup>2</sup> Loi sur l'asile (art. 1 à 3) et Convention de 1951 du HCR.

<sup>3</sup> Au moment où j'écris, Angela Merkel propose de reprendre un autre outil : la liste des pays sûrs.

<sup>4</sup> En profond débat à l'époque. Voir Caloz-Tschopp M.C., Fontollet M. (dir.), *Europe Montrez patte blanche ! Les nouvelles frontières du « laboratoire Schengen »*, Genève, CETIM, 1994. Le livre se trouve à la BCU et la bibliothèque nationale suisse (prêt possible).

<sup>5</sup> Nouvel outil de contrôle généralisé, le bracelet utilisé pour les prisonniers est en projet pour être utilisé pour les requérants d'asile.

<sup>6</sup> A ce propos, il est intéressant de constater comment la France surveille à Calais les frontières de l'Angleterre ; et aussi comment elle expulse de centres des réfugiés Syriens tout en faisant circuler un discours d'accueil des réfugiés syriens.

<sup>7</sup> Ce mot renvoie à deux expériences historiques institutionnalisées (nazisme, Afrique du sud). Il signifie une philosophie, une politique de la *séparation* conduisant à essentialiser les rapports sociaux suivant des critiques comme ceux de classe, de race, de sexe, d'ethnie, etc., à hiérarchiser, à exclure, voire à exterminer et non de la *relation* à la base d'une politique constituante de la démocratie. Un politologue genevois l'a utilisé pour saisir les logique des pensées migratoires. Voir Laurent Monnier, *L'apartheid ne sera pas notre passé, il est notre avenir*, 1988 (leçon d'adieu, Université de Lausanne), sur le site : [exil-ciph.com](http://exil-ciph.com) ; voir aussi, Caloz-

---

Tschopp Marie-Claire, « Apartheid en Europe : le défi de la citoyenneté/civilité dans un temps de guerre imprévisible », 2014, (à paraître, Nice-Paris).

<sup>8</sup> Voir intervention de Claude Calame au colloque José Bleger en mai 2014 (à paraître). Voir site : [exil-ciph.com](http://exil-ciph.com)

<sup>9</sup> Le gouvernement suisse a décidé d'octroyer 3.000 place d'accueil aux réfugiés syriens et la mise en œuvre de l'accueil est très lent (quelques centaines) ; par ailleurs, d'un côté la Conseillère fédérale du DFJP en charge des réfugiés propose d'accueillir des cas « Dublin » d'Italie, alors que des milliers de cas « Dublin » actuellement en Suisse ne sont pas régularisés.

<sup>10</sup> Le chiffre est celui du moment de l'écriture de l'article. Au 15 août, 600.000 migrants sont annoncés, alors que 200 attentats ont été perpétrés en Allemagne contre des centres. En septembre, le chiffre de un million est avancé. La statistique des arrivées change au fil des mois, sans que *le rapport* entre les réfugiés qui arrive et les 300 millions d'habitants de l'Europe change.

<sup>11</sup> Lenk Kurt, *Les maîtres à penser de la nouvelle droite*, Montréal, Liber, 2014.

<sup>12</sup> Ligue Suisse des Droits de l'homme, *La frontière européenne et les réfugiés*, Lausanne, éd. d'En bas, 1984.

<sup>13</sup> Voir à ce propos, Balibar Etienne, *Violence et Civilité*, Paris, Galilée, 2010. Les Actes du colloque d'Istanbul de mai 2014 ont débattu de ce livre et de la notion de « violence extrême ». Ils seront rendus publics le 15 novembre prochain à Genève.

<sup>14</sup> Et aussi de l'agriculture industrielle (crise de l'élevage des porcs en France !). Je signale ce fait d'actualité sans pouvoir le développer ici.

<sup>15</sup> De Pury David et al., *Ayons le courage d'un nouveau départ : un programme pour la relance de la politique économique de la Suisse*, Zurich, Orell Füssli, 1996 (ISBN 3280024145).

<sup>16</sup> Voir les écrits du romancier Prix Nobel japonais, Oe Kenzaburo, notamment, *Adieu mon livre*, Paris, éd. Philippe Picquier, 2013 (2009).

<sup>17</sup> Caloz-Tschopp M. C., « A propos du modèle suisse des "trois cercles" en matière de politique d'immigration. Le racisme institutionnel et l'emprisonnement du pouvoir de penser et d'agir ». *Transeuropéennes*, Paris, 1997, (9): 31-41. Il existe une abondante littérature sur le modèle des cercles, par ailleurs condamné par l'ONU (Commission contre le racisme).

<sup>18</sup> Voir à ce propos la publication des Actes du colloque d'Istanbul en 2014. Indications sur le site : [exil-ciph.com](http://exil-ciph.com) ; la formation continue et le débat public organisé à Genève après l'expérience d'Istanbul à la maison des Associations à Genève, le 5 novembre prochain (voir [exil-ciph.com](http://exil-ciph.com)).

<sup>19</sup> Voir notamment, Selek Pinar, *Loin de chez moi... mais jusqu'ou ?* Paris, iXe, 2012 ; *Parce qu'ils sont arméniens*, Paris, Liana Levi, 2014. Pinar Selek sera présente le 5 novembre à Genève pour la diffusion des actes du colloque d'Istanbul organisée depuis la Suisse par le programme Exil du CIPh. Voir [exil-ciph.com](http://exil-ciph.com)